



ASCE NSO 31

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 7 FÉVRIER 2019 AU RESTAURANT « LES JARDINS DE PYLPA » à TOULOUSE

Comme d'habitude, notre assemblée générale a réuni une partie des adhérents de l'ASCE NSO 31 et sympathisants.

La journée commence par l'inscription et la distribution des bulletins de vote à ceux qui ont payé leur cotisation 2018. Puis chacun peu déguster le café et les mignardises préparées par le restaurateur.

Nous avons à notre disposition une salle de réunion à l'étage de l'immeuble. En haut de l'escalier, Monique attendait les participants pour l'inscription au repas.

Le repas devant être servi après l'apéro de 13 heures, nous avons pris le temps pour installer le matériel de vidéo projection, mais hélas, nous n'avons pu relier l'ordinateur à l'amplificateur, et nous avons été privés de son suffisamment fort. Ce qui ne nous a pas permis d'entendre le rapport moral que Morgane, notre Présidente absente ce jour, avait pris soin d'enregistrer pour une diffusion en début de réunion. Mille excuses Morgane ! Nous avons été vraiment désolés car ton enregistrement n'était pas audible depuis l'ordinateur dans cette salle bien remplie et bruyante !

Serge Izquierdo a débuté la réunion par la présentation de l'ordre du jour : tout d'abord, l'exposé des raisons de l'absence de notre Présidente, Morgane Monnier (arrivée au monde le 25 janvier d'un petit Tyago), puis le déroulement de deux assemblées générales : une AG extraordinaire pour une modification des statuts et l'AG annuelle ordinaire.

Avant de débiter les AG, Serge vérifie le quorum. En 2018 il y a 190 adhérents. Aujourd'hui, le quorum est atteint puisque les statuts requièrent la présence (ou représentation par procuration) de 20% des adhérents pour une AG extraordinaire et 10 % pour une AG ordinaire. Il y a 58 personnes présentes aujourd'hui, donc, le quorum est largement atteint et les assemblées peuvent débiter.

Assemblée générale extraordinaire : passer de 18 à 21 membres pour le comité directeur : la modification est approuvée à l'unanimité

Assemblée générale annuelle ordinaire :

1 - Lecture du rapport moral de la Présidente, par Geneviève Dalbin.

Pas de question des participants.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 – Rapport des activités 2018 en photos regroupées par Michèle Pechberty et commenté par les différents participants aux activités.

Toutes les activités n'étaient pas représentées en photos : Serge en profite pour redemander aux organisateurs, voire participants, de transmettre les photos à Morgane, Geneviève ou Michèle, le plus tôt possible après le déroulement des rencontres afin de faciliter le travail de préparation du diaporama.

Pas de question des participants.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

3 – Rapport financier : présenté par la trésorière, Geneviève Dalbin
Pas de question des participants.
Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.
Geneviève remercie Hélène (commissaire aux comptes) pour sa disponibilité.

4 – Programme d'activités 2019 : présenté par Serge
Remarques et demandes :
Ajouter le National de pétanque (Michel Duclos)
Organiser une sortie à Bonrepos Riquet (Mireille Brière). Michèle s'en chargera
Organiser une visite des Archives du Canal (Nadine Chaumet)
Ajouter une visite culturelle lors du repas des retraités (Hélène Mandement)

Après ces remarques et propositions, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

5- Cotisations 2020 : présenté par Serge et Geneviève
On présente en 2019 les cotisations 2020 pour permettre aux adhérents de renouveler leur carte dès la fin 2019 et avant l'AG de l'année suivante, afin de leur faciliter les demandes d'unités d'accueil pour 2020 ; en effet, le logiciel de gestion des UA accepte les demandes seulement si l'adhérent est à jour de ses cotisations. Et comme la commission d'attribution doit se réunir fin janvier, donc avant l'assemblée générale, il faut faire la demande en début janvier. D'où la nécessité de voter le montant des cotisations de l'année N+1.

Lors de la dernière réunion, le comité directeur a décidé de ne pas augmenter la cotisation. Elle restera donc à

- 14 € pour les agents de la DT du Sud Ouest,
- 12 € pour les retraités,
- 18 € pour les agents autres services ex DDE
- et 21 € pour les extérieurs

Tarif approuvé à l'unanimité.

Jean Claude Ourliac, s'étonne de ne pas avoir été averti de la suite donnée à sa demande d'UA ;
Réponse : la commission s'est réunie fin janvier et les gestionnaires n'ont pas encore envoyé les notifications. Cela va se faire rapidement.

6 – Renouvellement du tiers sortant du comité directeur :
Les membres sortants du comité directeur sont Didier BARTHAS, Marcel BENET, Monique MAZEAU, Morgane MONNIER, Michèle PECHBERTY, Nathalie VAR
Ils sont tous les 6 candidats et veulent poursuivre leur engagement
Suite à l'assemblée générale extraordinaire que nous venons de tenir, 3 nouveaux candidats pouvaient se présenter ... nous avons eu 3 candidatures : Sandra GUILLAU, Astrid LE VERN et Ghislaine REVY

Par contre, Jean-Yves VIRASSAMY a présenté sa démission à notre présidente.

Donc, en principe, les 9 candidats seront élus puisqu'il y a 10 postes à pourvoir.
Conformément à nos statuts, les renouvellements devront toujours concerner 7 membres. . Donc 2 membres élus cette année devront sortir en 2020 et 2021 (le remplaçant de J Y Virassamy et le poste vacant 2019). En application de la règle « En cas d'égalité de voix, c'est le candidat le plus jeune qui l'emporte. », ce sont Monique et Michèle qui seront sortantes en 2020 et 2021. Elles pourront bien sûr se re présenter !

L'assemblée générale se termine à 12 h 40 et nous passons à l'apéritif puis au repas.

Fin du compte rendu
Toulouse, le 7 février 2019
Michèle Pechberty